

Plaidoyer pour un parlement consultatif des aînés !

Lors de la dernière assemblée générale de la Fédération suisse des retraités, j'ai eu l'honneur d'être élu au comité central à titre de député indépendant, la section neuchâteloise n'existant pas encore malgré un certain nombre d'adhérents. La Fédération suisse des retraités est une des grandes associations représentant les aînés de notre pays.

Depuis le début de ma retraite je n'ai jamais cessé de m'impliquer activement dans la vie de ma région et petit à petit j'ai réalisé le bonheur que m'apportait toutes ces activités. J'ai également réalisé que nous, aînés, étions soumis à des réglementations compliquées voire parfois tatillonnes. Car à part les votations où nous participons intensivement, sommes malheureusement peu invité dans les cercles qui décident de notre vie. C'est regrettable car nous avons beaucoup à apporter: notre vécu, nos expériences, notre recul quant à certains événements etc...

Mon message va donc se transformer en un vibrant plaidoyer. Nous aînés, désirons nous épanouir, être autonome, jouir d'une certaine qualité de vie et surtout participer aux décisions qui nous concernent. Or, souvent, les politiciens et les autorités ont tendance à prendre des décisions pour les aînés et non avec eux.

Ce constat établi, il s'agit de faire évoluer cette situation et de bâtir un pont permettant des contacts actifs et privilégiés entre nous les aînés et nos décideurs et ainsi pouvoir donner notre opinion au sujet des décisions prises à notre sujet.

Je me permets donc de lancer un appel aux autorités afin d'instaurer dans chaque région de notre pays un parlement des aînés, interlocuteur privilégié dans les décisions qui nous concernent, nous les aînés. Ces parlements existent déjà dans certains cantons, mais c'est peu généralisé, et, cas exemplaire, au Tessin il existe une entente entre parlement des aînés et parlement des jeunes qui fonctionne agréablement et permet un dialogue intergénérationnel constructif. Il s'agit d'une structure d'avenir!

Ma conclusion sous forme de désir:

*Que les décisions ne soient plus prises pour les aînés mais avec eux !
Que chaque région de notre pays ait un parlement consultatif des aînés.*

Jean-Pierre Emery, Neuchâtel